# CHARTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Version : 1.0
Classification : Interne
Propriétaire : Conseil d'administration
Approuvé par : Conseil d'administration
Dernière mise à jour : Juillet 2026

## 1. OBJET

La présente Charte définit le rôle, les pouvoirs, les responsabilités et les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration de Bitwisi Group.

Le Conseil est responsable de la direction stratégique, de la supervision de la direction et de la promotion de la réussite à long terme du Groupe.

## 2. RÔLE DU CONSEIL

Le Conseil agit au nom des actionnaires et supervise l'orientation générale de Bitwisi Group.

Ses responsabilités comprennent notamment :

- l'approbation de la stratégie du Groupe ;
- la supervision de la performance financière ;
- le suivi des risques d'entreprise ;
- l'approbation des investissements significatifs ;
- la garantie d'une gouvernance d'entreprise efficace ;
- la supervision de la conformité réglementaire ;
- la nomination et la supervision du Directeur général ;
- la protection des intérêts des actionnaires et des parties prenantes.

## 3. COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil est composé d'administrateurs nommés conformément aux documents constitutifs de la Société et aux lois applicables.

Le Conseil doit collectivement posséder une expertise dans des domaines incluant :

- les services financiers ;
- la technologie ;
- la gestion des risques ;
- la finance ;
- la gouvernance ;
- les questions juridiques et réglementaires.

Le Conseil peut comprendre des administrateurs indépendants lorsque cela est approprié.

## 4. DEVOIRS DES ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur doit :

- agir honnêtement et de bonne foi ;
- exercer un jugement indépendant ;
- agir avec la diligence et le soin requis ;
- préserver la confidentialité ;
- éviter les conflits d'intérêts ;
- respecter les lois applicables et les politiques internes.


**POURQUOI CHOISIR BITWISI ?**

Écosystème intégré
Expertise locale
Approche innovante
Sécurité renforcée

**POURQUOI CHOISIR BITWISI ?**

Le **Groupe BIWISI SarL** s'engage à fournir des solutions technologiques fiables, sécurisées et innovantes afin d'accompagner durablement les entreprises et institutions dans leur transformation digitale.
Nous croyons en une Afrique connectée, moderne et prospère grâce à l'innovation.

**PERSPECTIVES & AMBITIONS**

- Développer nos solutions a l'échelle africaine
- Développer des solutions fintech innovantes
- Renforcer l'inclusion financière
- Accompagner la fintech locale et régionale
- Devenir une référence technologique en afrique centrale

**CONTACTS**

+237 682 732 382
contact@bitwisi.com
Douala, Cameroun
bitwisi.com

## 5. RESPONSABILITÉS RÉSERVÉES AU CONSEIL

Les questions suivantes requièrent l'approbation du Conseil, sauf délégation contraire :

- la stratégie de l'entreprise ;
- le plan d'activité annuel ;
- le budget annuel ;
- les dépenses d'investissement significatives ;
- les fusions et acquisitions ;
- les opérations de financement majeures ;
- la nomination ou la révocation du Directeur général ;
- l'approbation des politiques d'entreprise essentielles ;
- la création de comités du Conseil ;
- les litiges significatifs ;
- l'entrée sur de nouveaux marchés réglementés.

## 6. DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le Conseil peut déléguer des pouvoirs :

- au Directeur général ;
- à la Direction générale ;
- aux comités du Conseil.

La délégation ne dégage pas le Conseil de sa responsabilité ultime en matière de supervision.

## 7. RÉUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire pour exercer ses responsabilités.

À titre indicatif :

- au moins quatre réunions ordinaires devraient être tenues chaque année ;
- des réunions supplémentaires peuvent être convoquées si nécessaire.

Les réunions peuvent se tenir en personne ou par des moyens électroniques sécurisés.

## 8. QUORUM ET VOTE

Le quorum est établi conformément aux documents constitutifs de la Société.

Les décisions du Conseil devraient, dans la mesure du possible, être prises par consensus.

Lorsqu'un vote est requis, les décisions sont prises conformément aux règles de vote applicables.

Le Président veille à ce que tous les administrateurs aient la possibilité d'exprimer leur avis avant qu'une décision ne soit prise.

## 9. PRÉSIDENT

Le Président est responsable :

- de la direction des réunions du Conseil ;
- de la fixation des ordres du jour des réunions ;
- de l'encouragement d'échanges constructifs ;
- de la promotion d'une gouvernance saine ;
- de la facilitation de la communication entre le Conseil et la Direction générale.

Le Président favorise la remise en question constructive et la supervision indépendante.

## 10. ACCÈS À L'INFORMATION

Les administrateurs reçoivent des informations exactes et communiquées en temps utile, nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil peut demander des informations complémentaires à la Direction générale lorsque cela est raisonnablement nécessaire.

## 11. COMITÉS DU CONSEIL

Le Conseil peut créer des comités spécialisés pour l'assister dans l'exercice de ses responsabilités, notamment :

- le Comité d'audit ;
- le Comité des risques ;
- le Comité de conformité ;
- le Comité technologique ;
- le Comité des rémunérations ;

**POURQUOI CHOISIR BITWISI ?**

Écosystème intégré
Expertise locale
Approche innovante
Sécurité renforcée

**POURQUOI CHOISIR BITWISI ?**

Le **Groupe BIWISI SarL** s'engage à fournir des solutions technologiques fiables, sécurisées et innovantes afin d'accompagner durablement les entreprises et institutions dans leur transformation digitale.
Nous croyons en une Afrique connectée, moderne et prospère grâce à l'innovation.

**PERSPECTIVES & AMBITIONS**

- Développer nos solutions a l'échelle africaine
- Développer des solutions fintech innovantes
- Renforcer l'inclusion financière
- Accompagner la fintech locale et régionale
- Devenir une référence technologique en afrique centrale

**CONTACTS**

+237 682 732 382
contact@bitwisi.com
Douala, Cameroun
bitwisi.com

- le Comité des nominations.

Chaque comité fonctionne conformément à une charte distincte approuvée par le Conseil.

## 12. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les administrateurs déclarent sans délai tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu.

Le cas échéant, un administrateur peut être tenu de s'abstenir de participer aux discussions ou décisions relatives à la question concernée.

Tous les conflits sont consignés dans les procès-verbaux du Conseil.

## 13. CONFIDENTIALITÉ

Les administrateurs préservent la confidentialité des informations non publiques obtenues dans le cadre de leurs fonctions.

Les informations confidentielles ne peuvent être divulguées, sauf autorisation ou obligation légale.

Cette obligation perdure après le départ d'un administrateur du Conseil.

## 14. ÉVALUATION DU CONSEIL

Le Conseil évalue périodiquement son efficacité, notamment en ce qui concerne :

- les pratiques de gouvernance ;
- la supervision stratégique ;
- l'efficacité des réunions ;
- la performance des comités ;
- la qualité de l'information ;
- la composition du Conseil.

Le Conseil peut mettre en œuvre des mesures d'amélioration lorsque cela est approprié.

## 15. RÉVISION DE LA PRÉSENTE CHARTE

La présente Charte est révisée au moins une fois par an ou à chaque changement significatif de gouvernance.

Toute modification requiert l'approbation du Conseil.

## CONTRÔLE DU DOCUMENT

| Version | Date | Description |
|---|---|---|
| 1.0 | Juillet 2026 | Version initiale |

Approuvé par : Conseil d'administration

Propriétaire : Secrétariat général

Classification : Interne

Cycle de révision : Annuel

POURQUOI CHOISIR BITWISI ?

Écosystème intégré
Expertise locale
Approche innovante
Sécurité renforcée

POURQUOI CHOISIR BITWISI ?

Le **Groupe BIWISI SarL** s'engage à fournir des solutions technologiques fiables, sécurisées et innovantes afin d'accompagner durablement les entreprises et institutions dans leur transformation digitale.
Nous croyons en une Afrique connectée, moderne et prospère grâce à l'innovation.

PERSPECTIVES & AMBITIONS

- Développer nos solutions a l'échelle africaine
- Développer des solutions fintech innovantes
- Renforcer l'inclusion financière
- Accompagner la fintech locale et régionale
- Devenir une référence technologique en afrique centrale

CONTACTS

+237 682 732 382
contact@bitwisi.com
Douala, Cameroun
bitwisi.com